

Cévéo
Vacances

Séjours Hiver 2026

ALPES - JURA - PYRÉNÉES

Nouveau site!

www.ceveo.com

Cévéo

Vacances

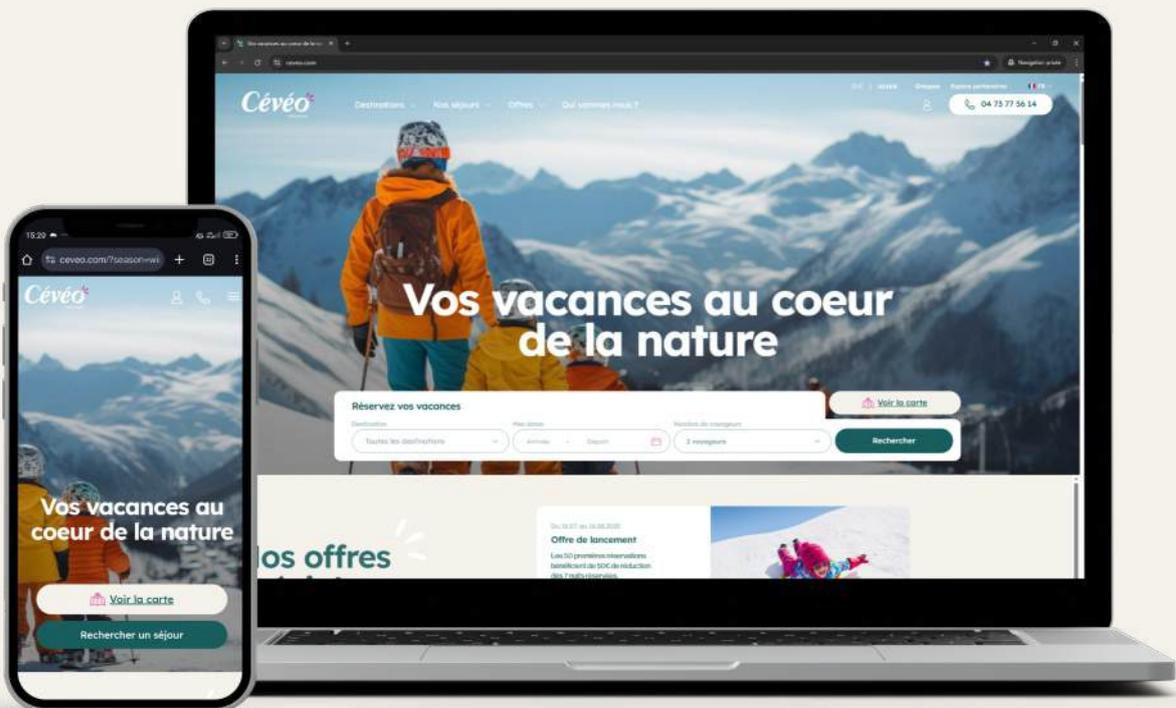
Nouveau logo!

Venez découvrir notre nouveau site de réservation de vacances !

- ✔ Une navigation fluide et rapide
- ✔ Une recherche de séjour simple
- ✔ Des disponibilités en direct
- ✔ Des paiements sécurisés et les e-chèques vacances acceptés
- ✔ Un espace personnel pour suivre vos réservations

**Gagnez du temps,
trouvez votre village préféré en quelques clics
et partez l'esprit tranquille !**

Nouveau site!



www.ceveo.com





SOMMAIRE

- 04 DES SERVICES POUR TOUS
- 05 AVANTAGES CÉVÉO À LA NEIGE
- 06 UNE RESTAURATION ADAPTÉE
- 07 LE + RESTO
- 08 TOURISME DURABLE ET RESPONSABLE
- 09 LES STATIONS EN RÉSUMÉ

COUP D'ŒIL



Piscine (non surveillée)



TV dans les logements



Espace détente (bains bouillonnants et/ou sauna et/ou hammam)



Clubs enfants INCLUS



Restauration disponible



Wi-Fi gratuit disponible



Animaux admis (hors restaurant)



Animaux non admis



Laverie disponible



Hébergements adaptés aux personnes à mobilité réduite disponibles



Borne de recharge pour véhicule électrique

Cévéo

27 route du Cendre
63800 Cournon d'Auvergne

ALPES

- 10-11 SAVOIE - VAL D'ISÈRE - TIGNES
- 12-13 SAVOIE - VALMEINIER - VALLOIRE
- 14-15 ISÈRE - HAUT-BREDA - LES 7 LAUX
- 16-17 ISÈRE - LE PLEynet - LES 7 LAUX

JURA

- 18-19 HAUT-JURA - BOIS D'AMONT - LES ROUSSES

PYRÉNÉES

- 20-21 HAUTES-PYRÉNÉES - LUZ-ST-SAUVEUR - LUZ ARDIDES

ET AUSSI ...

- 22 TARIFS HIVER 2026
- 23 ASSURANCE SÉJOUR & CONDITIONS
- 24-25 SÉJOURS THÉMATIQUES GROUPES
- 26-27 CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE
- 28 CONTACTER CÉVÉO



Catalogue imprimé
sur du papier
PEFC recyclé.



12 destinations en France
dont 6 villages vacances
labélisés par l'Ecolabel
Européen.
Certification décernée par
l'AFNOR.

Cévéo c'est 27 ans d'expériences et de savoir-faire
dans l'accueil de tous pour les vacances. Membre
de la convention tourisme social et familial. Cévéo
investit chaque année pour accompagner et
améliorer l'accueil de ses vacanciers.

DES SERVICES

Pour Tous



LES SÉJOURS À LA CARTE

Chez Cévéo, vous avez le choix ! Vous souhaitez faire comme à la maison ? Alors nos hébergements en location, confortables et adaptés aux vacances d'hiver, vous offrent tous les avantages d'un séjour à la carte.

Vous souhaitez peut-être tout simplement qu'on s'occupe de tout ?

Nos formules demi-pension ou pension complète vous proposent un service de restauration complet avec une cuisine variée et des spécialités régionales. Et si vous avez prévu de profiter d'une journée entière à la neige, nos équipes vous proposent des paniers repas ou si vous souhaitez un cadre en altitude, sur certains villages, vous avez la possibilité de profiter du restaurant pied de piste, sans aucun supplément à votre charge ! (plus de détails pages 6-7).



NOS CLUBS ENFANTS

En vacances scolaires ou durant toute la saison hiver, nous accueillons vos enfants à partir de 3 mois et jusqu'à 11 ans dans nos bébés clubs et clubs enfants !

Chez Cévéo, profitez pleinement de vos journées sans vous faire de souci ! La sécurité et l'éveil de vos enfants sont notre priorité. Un lien de confiance se crée entre vous, notre équipe et vos enfants.



BIEN-ÊTRE CHEZ CÉVÉO

Quoi de plus agréable après une longue journée d'efforts sur les pistes et les sentiers enneigés, que de profiter pleinement d'un moment de détente avec une séance de sauna, hammam ou de bain bouillonnant. Tous nos villages proposent une solution pour satisfaire vos fins de journées !



AVANTAGES SKI AVEC CÉVÉO !

Profitez des partenariats avantageux de Cévéo avec les stations de ski !

Profitez toute la saison de bons plans et de prix réduits pour vos forfaits remontées mécaniques ou pour la location de votre matériel.

A Luz, à Valmeinier et à Val d'Isère, achetez vos forfaits skis à prix réduit au moment de votre réservation chez Cévéo : pas de perte de temps dans les files d'attente, les forfaits sont à votre disposition au village dès votre arrivée ! (plus de détails pages 11, 13 & 21).

AVANTAGES CÉVÉO

1

Des Remises sur
**LA LOCATION
DE MATÉRIEL**
disponibles avec
nos partenaires*

2

**REMISES SUR LES FORFAITS
REMONTÉES MÉCANIQUES**

dans TOUTES les stations
en réservant votre séjour avec Cévéo !*

3

**Économisez 35 €
en réservant en ligne !**

Les frais de dossiers,
d'un montant de 35 €, sont OFFERTS
pour toutes les réservations
effectuées sur WWW.CEVEO.COM

4

Nous acceptons les
**CHÈQUES VACANCES
ANCV & CHÈQUES
VACANCES CONNECT**
comme moyen de
paiement, uniquement
en ligne sur :

WWW.CEVEO.COM





LE + RESTO

DES PRODUITS RÉGIONAUX DANS VOS ASSIETTES

Chez Cévéo, la restauration et les produits régionaux jouent un rôle essentiel dans l'univers de nos restaurants.

Nous proposons dans chacun de nos restaurants une sélection de produits et menus régionaux afin d'offrir à nos vacanciers une expérience culinaire authentique et immersive dans nos plus belles régions de France.

Restaurant au pied des pistes

Pendant votre séjour chez nous, vivez pleinement vos journées à la montagne !

Si vous séjournez **en pension complète** dans nos **villages vacances du Haut Breda ou de Luz-Saint-Sauveur**, vous avez la chance de pouvoir déjeuner directement au **restaurant situé au pied des pistes** : côté Pleyne (Station des 7 Laux, en Isère) ou à Luz Ardiden (dans les Pyrénées).

C'est un avantage inclus, sans supplément, pensé pour vous permettre de profiter de chaque instant sur les pistes, sans avoir à revenir au village.

Pour en bénéficier, rien de plus simple : il vous suffit de prévenir la réception la veille, et nous nous occupons de tout. Vous n'avez plus qu'à savourer votre journée... et votre repas !

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, nos restaurants de montagne sont aussi des lieux de partage, parfaits pour se retrouver entre amis ou en famille, le temps d'une pause bien méritée.

TOURISME DURABLE



Le **tourisme durable** peut être défini comme un tourisme alternatif qui se soucie de son impact sous **3 aspects** :



ENVIRONNEMENTAL

entretenir la biodiversité et le patrimoine local, préserver les ressources naturelles, diminuer la quantité de déchets, ...



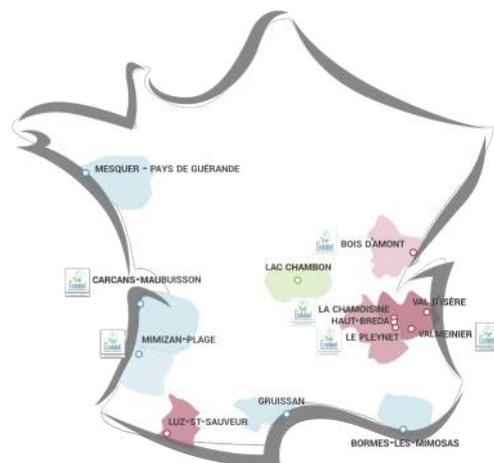
ÉCONOMIQUE

diminuer les consommations d'énergie et d'eau, favoriser les énergies renouvelables, ...



SOCIAL

respecter le mode de vie des populations locales, favoriser la solidarité, l'emploi, ...



2006

DÉBUT DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE CÉVÉO

6



VILLAGES VACANCES CÉVÉO CERTIFIÉS PAR L'ÉCOLABEL EUROPÉEN.

84 %

DES VOYAGEURS FRANÇAIS DÉCLARE VOULOIR ADOPTER UN COMPORTEMENT RESPONSABLE EN VACANCES.*



L'écolabel européen est certifié par l'organisme indépendant AFNOR pour une durée de 2 ans. Par ailleurs, l'AFNOR Certification est alors en charge de la vérification des différents critères auprès des organismes qui en font la demande.

DES ENGAGEMENTS VÉRIFIÉS



Dans le secteur touristique, cet écolabel amène réellement une garantie sur la réduction de l'impact environnemental sur les établissements qui possède la certification.

En apposant le label écologique européen, ces établissements touristiques affichent des engagements précis.

Ils répondent à des critères stricts décrits dans des cahiers des charges communs à tous les pays de l'Union Européenne :

*Europ Assistance, 24e édition de son Baromètre annuel des vacances, réalisé par Ipsos.

- réduction des consommations d'énergie
- réduction des consommations d'eau
- réduction et tri des déchets et eaux usées
- utilisation de sources d'énergie renouvelables et de substances moins nocives pour l'environnement
- gestion générale : management environnemental, formation du personnel, suivi des consommations, choix des prestataires, ...
- autres engagements : communication et éducation des clients en matière d'environnement, promotion des transports plus écologiques, ...

LES STATIONS

En résumé

	Val d'Isère	Valmeinier	Les 7 Laux HAUT BREDA	Les 7 Laux LE PLEynet	Les Rousses	Luz Ardiden
	page 10-11	PAGE 12-13	PAGE 14-15	PAGE 16-17	PAGE 18-19	PAGE 20-21
DATE D'OUVERTURE DU SITE	du 28/11/2025 au 02/05/2026	du 20/12/2025 au 11/04/2026	du 20/12/2025 au 28/03/2026	du 20/12/2025 au 28/03/2026	du 20/12/2025 au 28/03/2026	du 20/12/2025 au 28/03/2026
FORMULES DE SÉJOUR	Location Demi-pension Pension complète	Location / /	Location / Pension complète	Location / /	/ / Pension complète	/ / Demi-pension Pension complète
ALTITUDE DU VILLAGE	1850 M	1500 M	1060 M	1450 M	1100 M	700 M
POINT CULMINANT DE LA STATION	3500 M	2750 M	2400 M	2400 M	1680 M	2500 M
NAVETTE STATION	oui - gratuite Arrêt au village*	oui - village au pied des pistes (à 50 m)	oui - payante - vacances scolaires uniquement	résidence au pied des pistes	oui - gratuite Arrêt au village*	oui - gratuite Arrêt au village*
DISTANCE DES REMONTÉES MÉCANIQUES (PISTES ALPINES)	à 250 mètres	à 50 mètres	à 5 km	à 20 mètres	à 10 km	à 14 km
DISTANCE DES PREMIÈRES PISTES NORDIQUES	à 2 km (la Daille)	à 10 km (à Valloire)	à 5 km	à 20 mètres (Voie Blanche Le Pleynet)	à 50 mètres	à 14 km
LES PISTES	alpines nordiques 26 1 64 3 43 2 28 Simp park	alpines nordiques 20 1 28 2 32 1 9 Simp park	alpines nordiques 11 1 14 2 19 1 7 1 Simp park	alpines nordiques 11 1 14 2 19 1 7 1 Simp park	alpines nordiques 17 5 19 6 14 8 5 GTJ : 6 Air Big	alpines nordiques 3 1 4 19 3 Air Big
ÉCOLES DE SKI	oui	oui	oui	oui	oui	oui
TARIFS PRÉFÉRENTIELS LOCATION DE MATÉRIEL*	oui	oui	oui	oui	oui	oui
TARIFS PRÉFÉRENTIELS FORFAITS REMONTÉES MÉCANIQUES*	jusqu'à -20% selon période & 1 entrée piscine offerte*	jusqu'à -10% selon période & Printemps du ski*	Forfaits gratuits selon âge et périodes*	Forfaits gratuits selon âges et périodes*	Forfaits ski nordique gratuits selon âge et périodes*	Forfaits journée tarif unique*
ACTIVITÉS HIVER SUR LA STATION	Snooc, Fat bike, patinoire, pistes de luge, raquettes, ...	Valmigliss, Mountain Big Bike, chiens de traîneaux, raquettes, ...	Restaurants, bars, commerces, animations soirées, wize luge, ...	Restaurants, bars, commerces, animations soirées, wize luge, ...	Raquettes, chiens de traîneaux, balades nordiques, ...	Raquettes, chiens de traîneaux, balades nordiques, ...
CLUBS ENFANTS INCLUS**	de 3 à 17 ans	de 3 mois à 6 ans	de 3 à 11 ans	/	de 3 à 11 ans	de 3 mois à 11 ans

*détails des offres préférentielles sur les pages villages, pour plus d'information : nous contacter.

**selon périodes d'ouverture.

Village vacances de VAL D'ISÈRE

Que vous soyez débutant ou expert en ski, le domaine de Val d'Isère-Tignes culmine à plus de 3500 m d'altitude garantissant des conditions de neige exceptionnelles toute la saison ! Idéalement situé à l'entrée de la station de Val d'Isère 1850, entre la Daille et le front de neige, le village vacances est l'endroit parfait pour profiter de la neige et de l'air frais !

Village ouvert du 28 novembre 2025 au 02 mai 2026

Auvergne-rhône-alpes | Savoie (73)

Prix à partir de

616 €

tarif par appartement,
par semaine, en location



On Adore !

- Location, Demi-pension ou Pension complète
- Navettes GRATUITES tous les jours
- Tarifs préférentiels Remontées Mécaniques
- Clubs enfants INCLUS à partir de 3 ans



LES ÉQUIPEMENTS

Inclus : point touristique à l'accueil, local à skis (1 casier par logement), bibliothèque, espace télévision au bar, salle d'activités, prêt de jeux de société et de cartes, parking extérieur réservé au village vacances.

Avec participation : bar, billard anglais, flipper, centre aquasportif de la station⁽¹⁾.

LES SERVICES

Inclus : Wi-fi gratuit dans les logements, prêt de matériel bébé sur demande (lit bébé, baignoire, réhausseur), pour les séjours en pension linge de lit, de toilette et forfait ménage de fin de séjour compris.

Avec participation : pour les séjours en location, location linge de toilette (9€/pers./séjour), location linge de lit (10€/pers./séjour, lits non faits à l'arrivée), forfait ménage de fin de séjour (de 62 € à 72 € selon l'hébergement, hors vaisselle et coin cuisine), laverie. Les animaux ne sont pas autorisés sur le village vacances**.

LA RESTAURATION

Le village vacances propose des séjours avec et sans restauration. Pour la restauration, vous pouvez profiter de votre séjour en **pension complète** avec la possibilité de repas froids à emporter sur inscription la veille (hors jour de départ). La **demi-pension** est également proposée pour votre séjour cet hiver.



LE + RESTO

Tous les vacanciers peuvent profiter d'un repas raclette ou fondue (en supplément pour toutes les formules).

VILLAGE VACANCES CÉVÉO DE VAL D'ISÈRE - Avenue Olympique - 73150 Val d'Isère

10 | Tél : 04 79 06 19 65 - valdisereaccueil@ceveo.com

BON PLAN

JUSQU'À -20%
sur les forfaits et
la location
de matériel !

La Station Val d'Isère

26 64 43 28 Snow park



VAL D'ISÈRE-TIGNES de 1850 à + de 3500 m

Ski alpin

41 remontées mécaniques modernes, confortables et rapides - 161 pistes
1 snowparks avec 5 niveaux
3 boardercross naturels et ludiques sur le massif de Belvalverde - 1 stade slalom

Raquettes

Près de 30 kms répartis sur 8 chemins piétons sécurisés et balisés.
En matinée ou en après-midi, partez à la découverte de la nature sauvage et surtout de la faune d'une manière ludique.

Ski nordique

Les pratiquants de ski de fond pourront s'aventurer sur 7 sentiers en boucle (25 kms sur l'ensemble de la station) et découvrir la nature la station de Val d'Isère autrement.

Ecoles de ski

Sur la station de Val d'Isère-Tignes, retrouvez plusieurs écoles de skis qui proposent des cours tous niveaux en ski, snowboard, ski hors-piste, freeride, freestyle, raquettes, ski de fond, handiski, ... à partir de 5 ans.

Activités hiver sur la station

Centre aquasportif, Snooc, VTT, Fat bike, , patinoire, parapente, jardin des neiges, hélicoptères, luge, mini motoneige, école de pilotage, chiens de traîneau, cascade de glace, ...



LES CLUBS ENFANTS

Durant les **VACANCES SCOLAIRES d'hiver**, du lundi au vendredi, en temps d'animations sur la semaine:

- Club enfants (3 - 11 ans)
- Club ados (12 - 17 ans)

Plannings et conditions sur place.



LES HÉBERGEMENTS

EN LOCATION SEULE

Dans chaque appartement, un séjour avec partie cuisine équipée, lave-vaisselle, une télévision, une salle de bain, WC.

Studio 2 pers. (env. 25 m²) : couchage double⁽²⁾ dans le séjour.

Studio 3 pers. (env. 25 m²) : couchage double⁽²⁾ dans le séjour, 1 lit simple dans alcôve.

Appartement 4 pers.⁽³⁾ (env. 32 m²) : couchage double⁽²⁾ dans le séjour, coin montagne avec 2 lits superposés ou 2 lits simples.

Appartement 5 pers. (env. 45 m²) : couchage double⁽²⁾ dans le séjour, 1 chambre 2 lits superposés et 1 lit simple.

Appartement 6 pers. (env. 40 m²) : couchage double⁽²⁾ dans le séjour, 1 chambre 2 lits simples, 1 chambre 2 lits superposés ou 2 lits simples.

Appartement 7 pers. (env. 65 m²) : couchage double⁽²⁾ dans le séjour, 1 chambre 3 lits simples, 1 chambre 2 lits simples.

⁽²⁾ Les couchages doubles dans le séjour sont des canapés convertibles.

⁽³⁾ Des appartements 4 personnes accessibles aux personnes à mobilité réduite sont disponibles. Nous consulter.

LES ANIMATIONS

A NE PAS MANQUER : les retours de ski !

Pendant les vacances d'hiver, profitez d'animations*, de visites et de retours ski en journée. En soirée : jeux et quiz pour toute la famille.

LES HÉBERGEMENTS AVEC RESTAURATION

Les chambres de 2 à 6 personnes sont accessibles avec ascenseur (*hors Aigle Blanc*). Elles comprennent toutes une télévision et des sanitaires complets (*douche, lavabo, WC séparés*). Attribution du logement en fonction de la composition familiale.

Chambre 2 pers. (env. 18 m²) : 1 lit double.

Chambre 4 pers. (env. 25 m²) : 1 chambre couchage double (lit double ou lits twins), coin montagne avec 2 lits superposés.

Chambre 6 pers. (env. 32 m²) : 1 chambre couchage double (lit double ou lits twins), 1 chambre 2 lits superposés, coin montagne avec 2 lits superposés.

⁽¹⁾ 2 entrées piscines offertes pour un forfait 6 jours acheté, sous conditions des forfaits station. *Certaines activités et prestations peuvent être soumises à participation. ** Voir conditions page 23.

Village vacances de VALMEINIER

"Les Angeliers"

Les vacances d'hiver à Valmeinier sont synonymes de ski, de glisse et de moments inoubliables en famille ou entre amis. Partez à la conquête des 160 kms de pistes situées en partie à + de 2600 m d'alt. . Aux portes de l'Italie, à la frontière entre les Alpes du Sud et du Nord, la résidence située à flanc de montagne offre une vue imprenable sur les Alpes.

Village ouvert du 20 décembre 2025 au 11 avril 2026

Auvergne-rhône-alpes | Savoie (73)

Prix à partir de
301 €

tarif par appartement,
par semaine, en location



On Adore !

- Village au pied des pistes (à 50 m)
- Point culminant à 2750 m
Tarifs préférentiels : remontées mécaniques + matériels
- Espace Forme avec sauna, hammam et bains bouillonnants



LES ÉQUIPEMENTS

Inclus : espace détente et bien-être avec bains bouillonnants, sauna et hammam (*espace réservé aux adultes et aux plus de 16 ans accompagnés d'un adulte, sur réservation par créneaux horaires*), grand salon avec cheminée, salon de télévision, salle de jeux, bibliothèque, informations touristiques, sèche-cheveux, casiers à skis privatifs, prêt de jeux de société, de cartes à jouer et de livres, parking gratuit à proximité de la résidence.

Avec participation : bar, buanderie, appareil à fondue et à raclette, grille-pain.

LES SERVICES

Inclus : Wi-Fi dans les parties communes, prêt de kit bébé sur demande (lit, baignoire, chaise haute...).

Avec participation : location linge de toilette (9€/pers./séjour), location linge de lit (10€/pers./séjour, lits non faits à l'arrivée), forfait ménage de fin de séjour (de 72 € à 82 € selon l'hébergement), laverie.

Les animaux ne sont pas autorisés sur le village vacances.**



VILLAGE VACANCES CÉVÉO LES ANGLIERS - 994 rue du Gros Crey - 73450 Valmeinier Village

12 | Tél. : 04 79 56 80 03 - valmeinieraccueil@ceveo.com

BON PLAN

JUSQU'À -10%
sur les forfaits et
la location
de matériel !

La Station



VALMEINIER - VALLOIRE

de 1500 à 2750 m

Ski alpin

89 pistes dont 70% situées au-dessus de 2000 m



Ski nordique

9 km de pistes de ski de fond à Valloire

Toutes les glisses

4 stades de slalom, 2 pistes de compétitions internationales homologuées. Un snowpark évolutif, un Half-Pipe pour les plus audacieux, un ski cross, et une zone chrono pour les adeptes de vitesse.

Valmigliss - Mountain Big Bike - Parapente - ULM
- Chiens de traîneaux

Raquettes et balades

Renseignements à l'accueil du village.

Chiens de traîneaux

Vivez une aventure exceptionnelle en conduisant un attelage de plusieurs chiens !

L'E.S.F.

L'école de ski de Valmeinier vous propose toutes les glisses, tous les niveaux et tous les âges.

Plus d'infos sur www.esf-valmeinier.com

Tél : +33 (0)4 79 59 23 70



LE VILLAGE
EN VIDÉO !



LES CLUBS ENFANTS

TOUTE LA SAISON, du lundi au vendredi, en journée continue (*repas non fournis*) ou demi-journée :

- Bébé Club (3 mois - 2 ans)
- Mini Club (3 - 6 ans)

Plannings et conditions sur place.



LES HÉBERGEMENTS

Le village vacances 3 étoiles propose des appartements pouvant accueillir de 2 à 9 personnes. Chaque hébergement comprend un séjour avec une partie cuisine équipée (lave-vaisselle), une salle de bain, WC et une télévision. Possibilité de logement pour personne à mobilité réduite (nous consulter).

Studio 2 pers. (env. 21 m²) : couchage double⁽²⁾ dans séjour.

Appartement 2 pièces 3 pers. (env. 28 m²) : couchage double⁽²⁾ ou simple dans le séjour, 1 chambre lit double ou lit simple.

Appartement 2 pièces 4 pers. (env. 33 m²) : couchage double⁽²⁾ dans le séjour, 1 chambre avec 2 lits simples ou 2 lits superposés.

Appartement 3 pièces 5 pers. (env. 33 m²) : couchage double⁽²⁾ ou simple dans le séjour, 1 chambre avec 2 lits simples ou 2 lits superposés, 1 chambre lit double.

Appartement 3 pièces 6 pers. (env. 33 m²) : couchage double⁽²⁾ ou simple dans le séjour, 1 chambre avec 2 lits superposés et/ou lits simples, 1 chambre lit double.

Appartement 4 pièces 7 pers. (env. 42 m²) : couchage simple dans le séjour, 2 chambres avec 2 lits superposés / 2 lits simples / 1 lit double et une chambre avec lit double.

Appartement 4 pièces 8 pers. (env. 54 m²) : couchage double⁽²⁾ ou simple dans le séjour, 2 chambres avec 2 lits superposés / 2 lits simples / 1 lit double, et une chambre avec 1 lit double.

Appartement 5 pièces 9 pers. (env. 64 m²) : couchage simple dans le séjour, 2 chambres avec 2 lits superposés / 2 lits simples et 2 chambres avec 1 lit double.

⁽²⁾ Les couchages doubles dans le séjour sont des canapés convertibles.



LES ANIMATIONS

A NE PAS MANQUER : les retours de ski !

En période de vacances scolaires d'hiver, en journée et en soirée, le village vacances propose des animations* pour toute la famille : soirées animées, jeux, visites, ...

Avec participation : sorties raquettes à la demi-journée.

*Certaines activités et prestations peuvent être soumises à participation. ** Voir conditions page 23.

Village vacances du HAUT-BREDA

Découvrez la beauté naturelle de la vallée du Haut Breda, la plus sauvage de la chaîne de Belledonne ! Point de départ idéal pour les adeptes de sports d'hiver, ce havre de paix vous accueille en bordure de forêt, à 5 km de la station des 7 Laux, côté Pleynet, avec des séjours en location ou en pension complète.

Village ouvert du 21 décembre 2025 au 28 mars 2026

Auvergne-Rhône-Alpes | Isère (38)

Prix à partir de
343 €

tarif par appartement,
par semaine, en location



On Adore !

- Location ou pension complète
- Navette entre le village et la station ⁽¹⁾
- Clubs enfants INCLUS à partir de 3 ans
- Le + Resto : déjeuners au restaurant au PIED DES PISTES ! (détails page 7)



LES ÉQUIPEMENTS

Inclus : point touristique à l'accueil, bibliothèque, salon de télévision, tennis de table, prêts de sèche-cheveux et de jeux de société, casiers à ski privatifs, parking privé.

Avec participation : bar, espace billard et baby-foot.

LES SERVICES

Inclus : linge de lit compris avec la pension (lits non faits à l'arrivée), Wi-Fi sur tout le village.

Avec participation : location linge de toilette (9€/pers./séjour), location linge de lit (10€/pers./séjour, lits non faits à l'arrivée), forfait ménage de fin de séjour (de 62 € à 82 € selon l'hébergement), laverie, animal de compagnie (9€/nuit/animal)** , borne de recharge pour véhicule électrique.

LA RESTAURATION

En pension complète, les repas sont servis en buffet dans la salle du restaurant. Menus locaux et régionaux. Possibilité de repas froids à emporter sur inscription la veille (hors jour de départ).

Avec votre séjour en pension complète, vous avez la possibilité de déjeuner au RESTAURANT AU PIED DE PISTES (sans supplément, sous conditions, formule plat/dessert, boissons non comprises)



LE + RESTO

Chalet Finlandais

Louez ce chalet finlandais pour partager votre repas dans un cadre original.
Tarifs et infos sur place.



BON PLAN

FORFAITS GRATUITS !

pour tous les enfants nés à partir du 01/01/2020 toute la saison ! (sur justificatif)

La Station



LES 7 LAUX de 1350 à 2400 m

Ski alpin

2 versants avec 22 remontées mécaniques dont 12 téléskis, 9 télésièges et 1 tapis. 120 km de pistes sur le domaine des 7 Laux.



Ski nordique

3,5 km de pistes à 1950 m d'altitude accessible depuis le télésiège de Pincerie sur le site du Pleynet.
Espace nordique du Barioz : 50 kms de pistes balisées.

Piétons / Raquettes

Itinéraire "Crêt du bœuf" au départ du Pleynet.
Espace nordique du Barioz (à 1h du Pleynet) : 8 kms d'itinéraires balisés s'adressent aux randonneurs.

Nouvelles Glisses

Un des snowpark les mieux équipés de France, avec 3 niveaux de parcours, un boardercross et un snake gliss.

L'E.S.F.

L'E.S.F. vous propose des cours tous niveaux en ski alpin et snowboard à partir de 4 ans. Tél : 04.76.08.03.44 - esfpleynet@orange.fr

Les activités du Pleynet

Restaurants, bars, chalet d'altitude, commerces et magasins de sport. Pendant les vacances scolaires, animations de la station en soirée.



LES CLUBS ENFANTS

Durant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, en journée continue ou demi-journée :

- Mini Club (3 - 6 ans)
- Club enfant (7 - 11 ans)

Plannings et conditions sur place.



LES ANIMATIONS

A NE PAS MANQUER :
les retours de ski !

En période de vacances scolaires d'hiver, en journée et en soirée, le village vacances propose des animations* pour toute la famille : soirées animées, jeux, visites, ...

Avec participation : sorties raquettes à la demi-journée.



LES HÉBERGEMENTS

Les appartements de 2 à 8 personnes sont répartis dans 4 grands gîtes et disposent tous de 2 couchages (canapé convertible) dans le séjour avec un coin cuisine équipé, d'une salle d'eau et des toilettes séparées. Pour les séjours en pension complète, attribution du logement selon composition familiale.

Studio 2/3 pers. (23 m²) : un séjour avec possibilité de lit d'appoint (pour les moins de 12 ans).

Appartement 5 pers. (35 m²) : un séjour et une chambre avec 3 couchages individuels.

Appartement 8 pers. (55 m²) : un séjour et deux chambres avec 6 couchages individuels.

LE + STATION

La WIZ LUGE

700 mètres c'est la distance parcourue en 162 secondes avec 108 m de dénivelé ! Placez-vous par 2 dans les luges et profitez de sensations inédites ! Enfants à partir de 3 ans accompagnés !

(Infos et tarifs en ligne)



(1) Navette payante et disponible uniquement durant les vacances scolaires. *Certaines activités et prestations peuvent être soumises à participation. ** Voir conditions page 23.

Résidence du PLEYNET

Dominant la vallée du Haut Breda, la résidence du Pleynet se situe sur les pistes. Vous n'aurez qu'à sortir de chez vous, enfiler vos skis et emprunter les remontées mécaniques pour vous faire plaisir rapidement sur le Domaine des 7 Laux.

Résidence ouverte du 20 décembre 2025 au 28 mars 2026

Auvergne-Rhône-Alpes | Isère (38)

Prix à partir de

462 €

tarif par appartement,
par semaine, en location



On Adore !

- Résidence pied de pistes : SKIS AUX PIEDS !
- Appartements de 4 à 7 personnes
- 120 km de pistes
- Le plein de sensations avec la WIZ LUGE !



LES ÉQUIPEMENTS

Inclus : point touristique à l'accueil, accès direct sur les pistes de ski, casiers à ski privatifs et gratuits, ascenseur.

LES SERVICES

Inclus : Wi-Fi à la réception.

Avec participation : location linge de toilette (9€/pers./séjour), location linge de lit (10€/pers./séjour, lits non faits à l'arrivée), forfait ménage de fin de séjour (de 72 € à 82 € selon l'hébergement), animal de compagnie (9€/nuit/animal)**.

COLLET D'ALLEVARD : SKIEZ EN NOCTURNE

1 à 2 fois par semaine, 3 télésièges et 2 téléskis vous permettent de rejoindre la dizaine de pistes éclairées du Collet pour skier en nocturne. Le deuxième plus GRAND domaine skiable nocturne d'Europe !



RÉSIDENCE CÉVÉO DU PLEynet - LES 7 LAUX - 38580 Le Pleynet

16 | Tél. : 04 76 08 70 80 - hors saison : 04 76 97 50 90 - pleynet@ceveo.com

BON PLAN

FORFAITS GRATUITS !
pour tous les enfants
nés à partir du
01/01/2020 toute la
saison ! (sur justificatif)

La Station



LES 7 LAUX de 1350 à 2400 m

Ski alpin

2 versants avec 22 remontées mécaniques dont 12 téléskis, 9 télésièges et 1 tapis. 120 km de pistes sur le domaine des 7 Laux.



Ski nordique

3,5 km de pistes à 1950 m d'altitude accessible depuis le télésiège de Pincerie sur le site du Pleynet.
Espace nordique du Barioz : 50 kms de pistes balisées.

Piétons / Raquettes

Itinéraire "Crêt du bœuf" au départ du Pleynet.
Espace nordique du Barioz (à 1h du Pleynet) : 8 kms d'itinéraires balisés s'adressent aux randonneurs.

Nouvelles Glisses

Un des snowpark les mieux équipés de France, avec 3 niveaux de parcours, un boardercross et un snake gliss.

L'E.S.F

L'E.S.F. vous propose des cours tous niveaux en ski alpin et snowboard à partir de 4 ans. Tél : 04.76.08.03.44 - esfpleynet@orange.fr

Les activités du Pleynet

Restaurants, bars, chalet d'altitude, commerces et magasins de sport. Pendant les vacances scolaires, animations de la station en soirée.



LES 7 LAUX : 3 SITES, 2 VERSANTS, 1 DOMAINE

Avec ses 2 versants et ses 22 remontées mécaniques, le domaine skiable des 7 Laux fait partie des 3 plus grands du Dauphiné. L'un des joyaux de ce domaine reste sans nul doute les Vallons du Pra qui redescendent sur le Pleynet, véritable réservoir de neige qui depuis 2009 est entièrement sécurisé et offre des paysages remarquables.



LES ANIMATIONS

Avec un cadre surprenant, cette vallée vous offre de nombreuses possibilités.



LES HÉBERGEMENTS

Dans chaque appartement, un séjour avec partie cuisine équipée, une télévision, une salle d'eau et des toilettes séparées, ainsi qu'un balcon.

Appartement 4 pers. (23 m²) :

2 couchages individuels (lits gigognes) dans le séjour, 2 lits superposés dans le couloir avec séparation.

Appartement 6 pers. (28 m²) :

2 couchages individuels (lits gigognes) dans le séjour, 4 lits superposés dans le couloir avec séparation, coin montagne avec 2 lits superposés.

Duplex 7 pers. (33 m²) :

2 couchages individuels (lits gigognes) dans le séjour, 2 lits superposés dans le couloir avec séparation, une chambre en mezzanine avec 3 lits simples.

LE + STATION La WIZ LUGE

700 mètres c'est la distance parcourue en 162 secondes avec 108 m de dénivelé ! Placez-vous par 2 dans les luges et profitez de sensations inédites !
Enfants à partir de 3 ans accompagnés !

(Infos et tarifs en ligne)



*Certaines activités et prestations peuvent être soumises à participation. ** Voir conditions page 23.

Village vacances de BOIS D'AMONT

Sur le domaine de la station des Rousses, le village de Bois d'Amont, offre le parfait point de départ pour les amateurs de sports d'hiver et d'activités de plein air ! L'exceptionnel domaine nordique propose une expérience de vacances exceptionnelle à tous les passionnés de ski de fond et de raquettes !

Village ouvert du 20 décembre 2025 au 28 mars 2026

Bourgogne-Franche-Comté | Jura (39)

Prix à partir de

462 €

tarif par personne, par
semaine, en pension complète



On Adore !

- Départ ski de fond et raquettes depuis le village
- Clubs enfants INCLUS
- Espace détente, sauna et hammam
- 2 sorties raquettes en demi-journée comprises !



LES ÉQUIPEMENTS

Inclus : espace « Détente » avec sauna, hammam, bassin d'agrément avec jets hydromassants (espace ouvert 7j/7 – réservé aux adultes et aux enfants accompagnés par un adulte), espace montagne, cheminée, point touristique à l'accueil, casiers à skis, coffre à la réception, prêt de jeux de société et de cartes, livres en libre accès, parking extérieur réservé au village vacances.

Avec participation : bar avec terrasse.

LES SERVICES

Inclus : Wi-fi à l'accueil et au bar, linge de lit compris (lits faits à l'arrivée en chambre premium), linge de toilette, Wi-fi gratuit sur tout le village, prêt de matériel bébé sur demande (baignoire, lit bébé, barrière de lit), prêt de sèche-cheveux, fers et tables à repasser, forfait ménage de fin de séjour.

Avec participation : laverie (machine à laver et à sécher), borne de recharge pour véhicule électrique. Les animaux ne sont pas autorisés.**

LA RESTAURATION

Le village vacances propose des séjours en pension complète. Les repas sont servis à l'assiette ou en buffet. Menus locaux et régionaux. Possibilité de repas froid à emporter sur inscription la veille (hors jour de départ).



LE + RESTO

LA SALLE RACLETTE

Réservez votre repas en salle raclette et profitez d'un plat conviviale dans une ambiance chaleureuse !

(sous conditions, sur inscription sur place)

BONS PLANS

SKI NORDIQUE

Forfaits gratuits pour les moins de 5 ans toute la saison !

(sur justificatif)

LOCATION DE MATÉRIEL

à tarifs préférentiels !

(sous conditions et sur justificatif)

La Station

STATION DES ROUSSES
HAUT-JURA - FRANCO-SUISSE

LES ROUSSES de 1030 à 1680 m

Ski nordique

190 km de pistes sur le domaine.

Les pistes de la Station des Rousses sont reliées aux domaines voisins des Hautes-Combes, de Bellefontaine ou encore de la Suisse Romande...

ESPACES "LIBERTÉ"

Ces domaines de neige préparés (4 au total) sont accessibles gratuitement pour toutes pratiques : skieurs nordiques, promeneurs à pied, avec ou sans les luges, promeneurs en raquettes, ou avec Fatbike, ou encore avec les chiens, ... Depuis Bois d'Amont : La Frontière (5 km - dénivelé 20 m)

Ski alpin

32 remontées mécaniques / 50 km de pistes réparties sur 4 massifs alpins : le Domaine Jura sur Leman, le Noirmont et la Serra.



L'E.S.F.

Des cours tous niveaux en ski alpin, ski de fond et snowboard à partir de 4 ans.

Raquettes

14 itinéraires et 5 pistes de raquettes balisées sont accessibles sur la station. Soit près de 96 km de pistes balisées.

A faire en famille ou entre amis.

Chiens de traîneaux

Partez à la rencontre des mushers et de leurs meutes de chiens de traîneau !

A réserver à l'avance.



LE VILLAGE
EN VIDÉO !



LES CLUBS ENFANTS

Durant les VACANCES SCOLAIRES, du lundi au vendredi, en journée continue ou demi-journée :

- Mini Club (3 - 6 ans)
- Club enfant (7 - 11 ans)

Plannings et conditions sur place.



LES HÉBERGEMENTS

Chambre STANDARD de 2 à 6 personnes :

les chambres de 2 à 6 personnes sont réparties dans 2 bâtiments, accessibles avec ascenseur. Elles comprennent toutes des sanitaires complets (douche, lavabo, WC), ainsi qu'une télévision.

Chambre PREMIUM de 2 à 3 personnes : chambres avec balcon, sanitaires complets (douche, lavabo, WC), ainsi qu'une télévision. Changement du linge de toilette et une repasse ménage en cours de séjour pour les séjours à partir de 4 nuits. Possibilité de logement pour personnes à mobilité réduite (*nous consulter*).

Attribution du logement en fonction de la composition familiale. Les enfants de moins de 13 ans logent obligatoirement dans la chambre des parents.



LES ANIMATIONS

En période de vacances scolaires d'hiver, en journée et en soirée, le village club propose des animations* : activités sportives, découverte du patrimoine local, activités détente, jeux, soirées, etc.

LE + STATION Toute la saison

Le village vous propose également des randonnées avec guide : **2 sorties raquettes encadrées avec prêt de matériel, en demi-journée, comprises pour les séjours semaine.**

Sous conditions⁽¹⁾



*Certaines activités et prestations peuvent être soumises à participation. ⁽¹⁾ Comprises pour les séjours à la semaine avec 2 sorties en demi-journée et avec participation pour les courts séjours de moins de 7 nuits, sous conditions.

Village vacances de LUZ-ST-SAUVEUR

Au cœur des massifs pyrénéens, le village vacances de Luz-Saint-Sauveur vous propose un séjour en pension complète dans un cadre entièrement naturel et unique ! Profitez de l'espace balnéo après une journée de ski, dans ce village vacances situé à 900 m du centre du village. Profitez aussi de la navette entre le village vacances et la station de Luz-Ardiden.

Village ouvert du 20 décembre 2025 au 28 mars 2026

Occitanie | Hautes-Pyrénées (65)

Prix à partir de

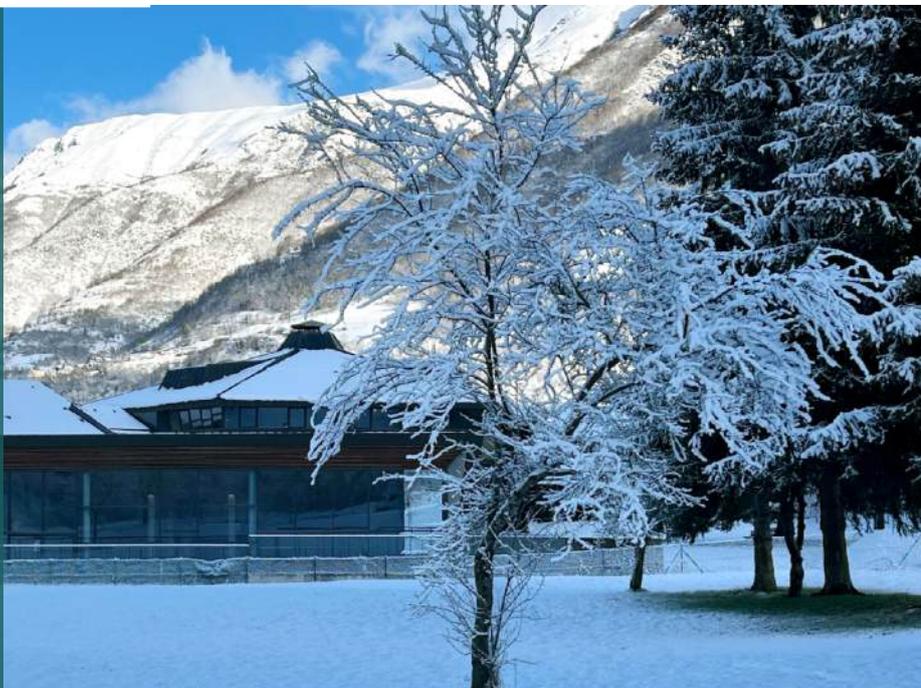
462 €

tarif par personne, par
semaine, en pension complète



On Adore !

- Espace Balnéo, bains bouillonnants & sauna
- Pension complète
- Navette entre le village et la station ⁽¹⁾
- Clubs enfants INCLUS



LES ÉQUIPEMENTS

Inclus : espace balnéoludique couvert et chauffé, bains bouillonnants, sauna (*non surveillés – gratuit et sur inscription par créneaux horaires*), point touristique à l'accueil, bibliothèque, salle de musculation (*non surveillée*), salle d'animation avec espace cheminée, espace « montagne », espace jeux et sports d'intérieur (*ping-pong, ...*), parking privé gratuit.

Avec participation : bar, billard.

LES SERVICES

Inclus : linge de lit compris (*lits non faits à l'arrivée*), prêt de kit bébé (*quantité limitée, pensez à réserver avant votre arrivée*), les navettes stations viennent vous chercher à la réception du village ⁽¹⁾, Wi-Fi disponible à la réception et au bar.

Avec participation : location linge de toilette (9€/pers/séjour), forfait ménage de fin de séjour (62 €), laverie.

Les animaux ne sont pas autorisés sur le village vacances**.

LA RESTAURATION

En pension complète, les repas sont servis à l'assiette ou en buffet dans la salle du restaurant. Menus régionaux. Possibilité de repas froids à emporter sur inscription la veille (*hors jour de départ*).

LE + RESTO

Avec votre séjour en pension complète, vous avez la possibilité de déjeuner au RESTAURANT AULIAN AU PIED DE PISTES de la station de Luz-Ardiden.

(sans supplément, sous conditions, formule plat/dessert, boissons non comprises)



BONS PLANS

FORFAIT JOURNÉE
Domaine Luz Ardiden -
TARIF UNIQUE en
vente au village Cévéo
(tarif unique adulte
et enfant)

BON PLAN STATION
Tarifs préférentiels
sur vos forfaits et
location de matériel
de ski!

Sous conditions, nous consulter.

La Station



LUZ ARDIDEN de 1680 à 2500 m

Ski alpin

La station de ski de Luz Ardiden propose un domaine skiable composé de 60 kilomètres de pistes échelonnées entre 1700 et 2500 mètres d'altitude.

15 remontées mécaniques dont 7 téléskis, 7 télésièges et 1 tapis spécial débutant ski, snow.
28 pistes balisées (110 hectares)
et 1 stade slalom.



L'E.S.F.

L'ESF vous accueille toute la saison d'hiver, tous les jours, de 9h à 17h pour apprendre la glisse :
Ski, Surf, Monoski.

Nouvelles Glisses

1 snowpark animé et sonorisé – Parcours respectifs pour les débutants et les confirmés :
• Parcours Cross / Woops / Freestyle
• Boardercross
• Snowtubing : espace dédié à la descente en bouée ... Sensations garanties !

Nordique Spirit : Piéton / Raquettes

Au départ du Bédéret, un circuit balisé de 5 km, en libre accès, pour tous permet de pratiquer l'hiver en pentes douces, à pieds ou en raquettes.

Garderie pied de piste à partir de 18 mois (*ouverte uniquement les week-end et les vacances scolaires – dans la limite des places disponibles*)



LE VILLAGE
EN VIDÉO !



LES CLUBS ENFANTS

TOUTE LA SAISON, du lundi au vendredi, en journée continue ou demi-journée :

- Bébé Club (3 mois - 2 ans)

Durant les vacances scolaires :

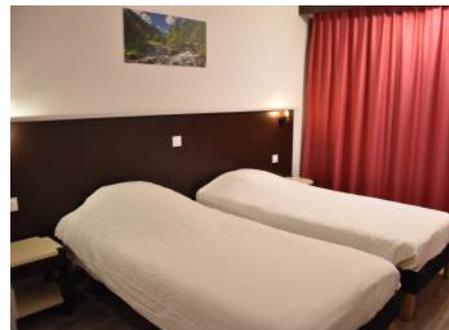
- Mini Club (3 - 6 ans)
- Club enfant (7 - 11 ans) en temps d'animations sur la semaine

Plannings et conditions sur place.



LES ANIMATIONS

En période de vacances scolaires d'hiver, en journée et en soirée, le village propose : jeux, visites, ... Possibilité de randonnées-raquettes avec guide*, dégustation de vin chaud et chocolat au retour du ski 1 fois par semaine*.



LES HÉBERGEMENTS

Les chambres de 2 personnes sont réparties sur 3 niveaux (certains desservis par ascenseur) et disposent toutes de deux couchages individuels (lits simples), d'une télévision, d'une salle d'eau complète.

Chambre 2 pers. (19 m²) : 2 couchages individuels, salle d'eau avec toilettes et balcon individuel (lit bébé sur demande).

Chambre 4 pers. (38 m²) : Elle se compose de 2 chambres de 2 personnes communicantes.

Possibilité de chambres pour les personnes à mobilité réduite, nous consulter.

COUP DE CŒUR STATION !

- ❄ La belle piste Bleue de 5km
- ❄ La vue sur le pic emblématique de Caperette
- ❄ Les bains de soleil en haut de Cloze
- ❄ Le massif du Néouvielle en pleine ligne de mire depuis Bédéret



*Certaines activités et prestations peuvent être soumises à participation. ** Voir conditions page 23. (1) Comprises pour les séjours semaine.

TARIFS HIVER 2026

VAL D'ISERE

TARIFS 7 NUITS À PARTIR DE

Tarifs en EURO TTC	hors vacances scolaires	en vacances scolaires
Location	616 €	616 €
Pension Complète - par adulte	644 €	644 €
Pension Complète - par enfant de 6 à 12 ans	548 €	548 €
Pension Complète - par enfant de 2 à 5 ans	483 €	483 €
Demi-Pension - par adulte	560 €	560 €
Demi-Pension - par enfant de 6 à 12 ans	478 €	478 €
Demi-Pension - par enfant de 2 à 5 ans	427 €	427 €

Val d'Isère

BON PLAN STATION Jusqu'à -20% de remise sur vos forfaits et location de matériel de ski! <i>Sous conditions, nous consulter.</i>	CENTRE AQUASPORTIF DEUX entrées piscine offertes à partir d'un forfait 6 jours acheté! <i>Sous conditions des forfaits station.</i>
---	--

LE PLEynet

TARIFS 7 NUITS À PARTIR DE

Tarifs en EURO TTC	hors vacances scolaires	en vacances scolaires
Location	462 €	560 €

Courts séjours disponibles hors vacances scolaires à partir de 2 nuits, nous consulter.

Les 7 Laux

FORFAITS GRATUITS TOUTE LA SAISON SUR LA STATION LES 7 LAUX !

pour les enfants nés à partir du 01/01/2020.

(sur justificatif)

BOIS D'AMONT

TARIFS 7 NUITS À PARTIR DE

Tarifs en EURO TTC	hors vacances scolaires	en vacances scolaires
Pension Complète - par adulte	462 €	532 €
Pension Complète - par enfant de 6 à 12 ans	352 €	405 €
Pension Complète - par enfant de 2 à 5 ans	278 €	318 €
Pension Complète Premium - par adulte	532 €	602 €
Pension Complète Premium - 6 à 12 ans	387 €	440 €
Pension Complète Premium - 2 à 5 ans	313 €	355 €

Courts séjours disponibles hors vacances scolaires à partir de 2 nuits, nous consulter.

Les Rousses

SKI NORDIQUE
Forfaits gratuits pour les moins de 5 ans toute la saison !
(sous conditions et sur justificatif)

VALMEINIER

TARIFS 7 NUITS À PARTIR DE

Tarifs en EURO TTC	hors vacances scolaires	en vacances scolaires
Location	301 €	322 €

Valmeinier

BON PLAN STATION

Jusqu'à -10% de remise sur vos forfaits et la location de matériel de ski à tarifs préférentiels.

Possibilité de réserver votre PACK NEIGE avant votre arrivée.

BONS PLANS LA MONTAGNE AUX ENFANTS

Du 04/04 au 10/04/2026

1 forfait 6 jours 5/12 ans OFFERT pour 1 forfait adulte 6 jours acheté auprès de Cévéo avant le 27/03 !

HAUT-BREDA

TARIFS 7 NUITS À PARTIR DE

Tarifs en EURO TTC	hors vacances scolaires	en vacances scolaires
Location	343 €	371 €
Pension Complète - par adulte	504 €	553 €
Pension Complète - par enfant de 6 à 12 ans	419 €	459 €
Pension Complète - par enfant de 2 à 5 ans	358 €	393 €

Courts séjours disponibles hors vacances scolaires à partir de 2 nuits, nous consulter.

LUZ-SAINT-SAUVEUR

TARIFS 7 NUITS À PARTIR DE

Tarifs en EURO TTC	hors vacances scolaires	en vacances scolaires
Pension Complète - par adulte	462 €	560 €
Pension Complète - par enfant de 6 à 12 ans	361 €	437 €
Pension Complète - par enfant de 2 à 5 ans	278 €	336 €
Demi-Pension - par adulte	378 €	476 €
Demi-Pension - par enfant de 6 à 12 ans	291 €	367 €
Demi-Pension - par enfant de 2 à 5 ans	222 €	280 €

Luz Ardiden

BON PLAN STATION
Tarifs préférentiels sur vos forfaits et location de matériel de ski!
Sous conditions, nous consulter.

FORFAIT JOURNÉE
Domaine Luz Ardiden - **TARIF UNIQUE** en vente au village Cévéo (tarif unique adulte et enfant)

CONDITIONS TARIFAIRES SAISON HIVER 2026. Hors vacances scolaires, possibilité de court séjour à partir de 2 nuits (selon villages). Les tarifs sont indiqués TTC, hors taxe de séjour. **Le prix comprend :** Pour les familles 1 repas du dîner du 1er jour au petit-déjeuner du dernier jour, le vin (1/4 l. /pers.) et le linge de lit (lits non faits à l'arrivée, excepté à Bois d'Amont). Le linge de toilette et forfait ménage de fin de séjour inclus à Bois d'Amont, de Val d'Isère, et de Luz), à souscrire à la réservation - Le supplément single 20 € par personne et par nuit en pension - Les prestations, activités et services payants - Le transport et les dépenses de



ASSURANCE SÉJOUR

POUR DES VACANCES 100% SEREINES



**4.80 % DU
MONTANT TOTAL
TTC DU SÉJOUR****

Assurance Multirisques NEIGE

- Annulation Multirisques
- Indemnité bagage
- Indemnisation en cas d'interruption de séjour
- Assistance médicale et rapatriement
- Assistance véhicule en cas de panne, accident ou vol
- Bris ou vols de matériel de ski
- Indemnisation en cas d'interruption d'activité neige

La souscription de cette assurance doit se faire impérativement lors de la réservation de votre séjour. Pour tout complément d'information sur les conditions vous pouvez contacter directement notre partenaire ASSURINCO au 05 34 45 31 51 ou par mail : sinistre@assurinco.com

Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Pour plus de précisions, vous pouvez vous reporter aux conditions particulières de ventes ou aux conditions de l'assurance accessibles sur simple demande auprès de nos services au 04.73.77.56.15.

** Pour les séjours via nos partenaires, le calcul de l'assurance séjour se fait sur le prix du séjour subvention incluse. Tarifs soumis à variation.

PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Location linge de toilette : 9 € / personne / séjour

Location linge de lit : 10 € / personne / séjour
(inclus avec la formule en demi-pension et pension complète - non installé)

Animal de compagnie :

9 € / la nuit / animal.

Animaux autorisés au Haut-Breda et au Pleynet.

Animaux interdits à Bois d'Amont, Valmeinier, Val d'Isère, Luz-St-Sauveur. Les animaux réputés dangereux (notamment les chiens de catégories 1 et 2) et/ou non considérés comme des animaux de compagnie ne sont pas admis. Carnet de vaccinations obligatoire.



animaux autorisés



animaux interdits

En demi-pension et pension complète : les enfants de moins de 2 ans sont gratuits et non nourris.

Supplément single : 20 € / personne et par nuit en formule pension.

QU'EST-CE QUE COMPREND LE FORFAIT MÉNAGE DE CÉVÉO ?

EN LOCATION

Le forfait ménage comprend :

- le nettoyage des sols, des surfaces et des vitres
- le nettoyage de la salle de bain et des sanitaires
- la désinfection du logement

Le forfait ménage ne comprend pas :

- le nettoyage, séchage et rangement de la vaisselle
- le rangement du mobilier et des équipements du logement
- le retrait des denrées du réfrigérateur, des poubelles et des emballage vides
- le retrait du linge de lit et de toilette et le dépôt dans les locaux de tri

EN PENSION COMPLÈTE ET DEMI-PENSION

Le forfait ménage comprend :

- le nettoyage des sols, des surfaces et des vitres
- le nettoyage de la salle de bain et des sanitaires
- la désinfection du logement

Le forfait ménage ne comprend pas :

- le nettoyage, séchage et rangement de la vaisselle
- le rangement du mobilier et des équipements du logement
- le retrait du linge de lit et de toilette et le dépôt dans les locaux de tri dans le cadre du protocole sanitaire en vigueur.

Retrouvez toutes nos disponibilités en direct sur
WWW.CEVEO.COM

Formules en location : la mise à disposition du logement du 1er jour 17h au dernier jour 10 h (12 h pour les courts séjours). Pour les formules en demi-pension, pension complète ou forfait restauration : les villages d'Amont uniquement. Toutes les taxes et charges (hors taxe de séjour) - L'animation et les clubs enfants aux périodes indiquées - L'accès aux équipements du site (selon ouverture) : jeux enfants, terrain de football (à régler sur place) - La caution par hébergement (200 € / logement) - Les boissons (autres que celles prévues au repas) - Le linge de lit 10 € par personne et par séjour (inclus dans les séjours en demi-pension) - L'assurance annulation et interruption de séjour (à souscrire à la réservation) - Le supplément animal de compagnie (9 € / nuit / animal - non autorisé sur les villages de Valmeinier, de Bois d'Amont et de Pleynet) - L'ordre personnel.

Séjours Groupes 2026

Que vous soyez débutant ou expert, quel que soit votre projet de séjour touristique, sportif ou en entreprise, Cévéo organise votre séjour groupe à partir de 20 personnes comme vous le souhaitez !

Participez à nos séjours clés en main ou contactez notre service pour personnaliser le vôtre... un court séjour ou des vacances d'une semaine, nous nous adaptons à toutes vos envies dans un seul but : faire de votre séjour des moments inoubliables !

PRENEZ LE TEMPS DE LA RÉFLEXION ...

SUR SIMPLE DEMANDE, POSEZ UNE
OPTION DE RÉSERVATION SANS FRAIS ET
SANS ENGAGEMENTS !

formule

NOS PRESTATIONS	SUR-MESURE
Une durée de séjour selon vos envies à partir de 2 nuits	<i>Inclus</i>
Un accueil personnalisé au village	<i>Inclus</i>
Un apéritif de bienvenue	<i>Inclus</i>
La restauration du premier au dernier jour : au choix : demi-pension, pension complète	<i>Inclus</i>
Accès Wi-Fi dans les espaces communs	<i>Inclus</i>
Les animations en soirées	<i>Inclus</i>
L'accès aux équipements du village vacances selon les conditions de chaque village	<i>Inclus</i>
La prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette, ménage de fin de séjour)	<i>Inclus</i>
Un accompagnateur Cévéo	<i>Option</i>
Le transfert depuis votre ville d'origine ou depuis la gare / l'aéroport	<i>Option</i>
Le transport sur place	<i>Option</i>
Le supplément single	<i>Option</i>
La location de salle	<i>Option</i>
L'encadrement par des guides et/ou accompagnateurs	<i>Option</i>
L'assurance annulation / rapatriement / interruption de séjour avec Assurinco / Mutuaide Assistance	<i>Option</i>
Les excursions et visites	<i>Option</i>

AVANTAGES GROUPES CÉVÉO⁽¹⁾

- 1 DES TARIFS GROUPES
- 2 UN DEVIS PERSONNALISÉ
- 3 UNE GRATUITÉ CHAUFFEUR
- 4 UNE GRATUITÉ À PARTIR DE 25 PAYANTS
- 5 REPÉRAGE OFFERT



EN RÉSUMÉ

	Classement	Séjours Séniors ANCV	Écolabel Européen	Séjours Découvertes	Séjours Randos	Séjours Cyclo	Séjours Hiver	Séminaires	Jeunes & Scolaires
BORMES-LES-MIMOSAS				■	■	■			■
GRUISSAN				■	■	■		■	■
MIMIZAN-PLAGE				■	■	■		■	■
CARCANS-MAUBUISSON				■	■	■		■	■
MESQUER - PAYS DE GUÉRENDE				■	■	■		■	
LAC CHAMBON				■	■	■		■	
LUZ-ST-SAUVEUR*				■	■	■	■	■	■
BOIS D'AMONT				■	■	■	■	■	■
HAUT-BREDA*				■	■	■	■	■	■
VAL D'ISÈRE				■	■	■	■	■	■
VALMEINIER				■	■	■	■		
LE PLEynet							■		■

* Le village vacances de Luz-Saint-Sauveur ainsi que la résidence de la Chamoisine au Haut-Breda disposent de l'agrément Jeunesse et Sport.

Les conditions générales de vente sont conformes à la partie réglementaire du livre II du code du tourisme fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours. Les dispositions des articles R 211-3 à 211-11 figurent intégralement ci-après.

Article R211-3

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-3-1

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R211-4

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3° Les prestations de restauration proposées ;
- 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un

jours avant le départ ;

8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;

9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;

10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;

13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R211-5

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5° Les prestations de restauration proposées ;
- 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;
- 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

- a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
 - b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
 - 20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;
 - 21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.
- Article R211-7**
L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.
Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.
- Article R211-8**
Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-

12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10

Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celle-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

I - RÉSERVATION ET CONFIRMATION DE SÉJOUR

1) Condition d'inscription et de réservation

L'inscription au séjour implique l'acceptation de toutes les conditions énumérées ci-dessous. Pour tous les séjours, toute inscription doit être accompagnée d'un acompte de 30% du prix global du séjour incluant : les frais de dossier (35 € par hébergement), et les éventuelles prestations complémentaires (restauration, linge de lit, linge de toilette, ...). Le solde doit être réglé 30 jours avant votre date d'arrivée. Le paiement complet du prix conditionne l'envoi par Cévéo du carnet de séjour (comprenant les renseignements pratiques pour votre organisation). En l'absence de règlement du solde et d'annulation dûment notifiée Cévéo sera en droit de considérer le contrat comme résilié et de réclamer le montant total du séjour à titre d'indemnité. L'engagement de Cévéo devient définitif dès l'envoi d'une confirmation de réservation. Pour les ventes effectuées moins de 5 jours avant le début du séjour, le prix intégral (frais de dossier compris) vous sera demandé et payable par carte ou virement bancaire.

2) Description du séjour et tarifs

Ces prix sont indiqués en € TTC, ils ne comprennent pas les taxes de séjour (variables selon les communes et selon la période de séjour), applicables aussi bien aux adultes qu'aux enfants. La description du séjour, les informations techniques et les tarifs sont publiés sous réserve d'erreur d'impression ou d'omission. Cévéo se réserve le droit de répercuter les modifications de prix, conséquence d'éventuelles évolutions économiques ou fiscales (TVA, cours, carburant, ...). Nous vous rappelons qu'un hébergement prévu à la location, pour un nombre déterminé d'occupants, ne saurait en aucun cas, être habité par un nombre supérieur de personnes. Il est rappelé qu'un enfant en bas âge est considéré comme un occupant à part entière.

3) Les informations touristiques générales :

Les informations concernant les villages Cévéo ou les destinations partenaires (accès, services, équipements sportifs, activités ou manifestations à proximité, tarifs...) et ne faisant pas l'objet d'une facturation par nos soins, sont données à titre indicatif. Cévéo ne pourrait être tenue pour responsable en cas de modification d'information ou d'annulation de ces prestations.

4) Les modes de paiement

Pour le versement de votre acompte ou le solde de votre séjour, Cévéo accepte les modes de paiement suivants : chèque (à libeller à l'ordre de Cévéo), chèques vacances ANCV, carte de crédit. Vous pouvez consulter votre dossier à tout moment sur notre site Internet www.ceveo.com et payer votre solde en ligne avec vos codes d'accès. Le règlement par avoir n'est pas admis au titre du versement du 1er acompte.

5) Les réductions tarifaires promotionnelles :

Cévéo se réserve le droit d'organiser des opérations promotionnelles dans le respect de la réglementation en vigueur. Les tarifs appliqués dans le cadre de ces opérations sont valables uniquement selon les conditions de ventes particulières liées à ces opérations et ne peuvent être accordées pour les ventes effectuées en dehors de celle-ci ou antérieures à leur mises en place.

II - MODIFICATION / ANNULATION DE SÉJOUR PAR LE CLIENT

1) Condition de modification ou d'annulation du fait de l'acheteur

Toute modification (lieu de séjour, dates de séjour, nombre de participants, type de logement, ...) de la réservation de la part de l'acheteur équivaut à une annulation de la réservation initiale et implique une nouvelle réservation. Dans ce cas les conditions d'annulation pour la réservation s'appliquent de plein droit.

2) Conditions d'annulation

Toute annulation doit être notifiée par écrit à CEVEO : par lettre recommandée avec A.R ou bien par e-mail à reservation@ceveo.com. La date d'annulation retenue pour le calcul des frais ci-dessous sera la date d'envoi de la lettre recommandée avec A.R (cachet de la poste faisant foi) ou bien celle de l'e-mail.

En fonction de la date d'annulation, les pourcentages retenus sur le prix total du séjour (sommées perçues par CEVEO) sont les suivants :

- Plus de 60 jours avant la date d'arrivée : 10%
- De 60 à 30 jours avant la date d'arrivée : 25%
- Entre 29 et 14 jours avant la date d'arrivée : 50%
- Entre 13 et 8 jours avant la date d'arrivée : 75%
- Moins de 8 jours avant la date d'arrivée : 100%

Dans tous les cas, les frais de dossier et le montant de l'assurance (si souscrite au contrat de réservation) sont conservés par CEVEO. Pour les annulations et modifications des prestations « Forfaits remontées mécaniques » et « Location de matériel de ski » à moins de 10 jours avant la date

de séjour, CEVEO gardera la totalité des sommes réglées : aucun remboursement ne sera effectué.

En cas de non-présentation à la date d'arrivée et/ou de renonciation au séjour, d'arrivée ultérieure à celle prévue ou de départ anticipé, aucun remboursement ne pourra être effectué quel qu'en soit le motif.

3) Condition de modification ou d'annulation du fait du vendeur :

Si des circonstances indépendantes de notre volonté nous y obligent, et notamment en cas de force majeure ou de fermeture administrative dont l'origine ne nous est pas imputable, nous pourrions être dans l'obligation de modifier partiellement ou totalement nos programmes (fermeture totale ou partielle d'un site, d'un équipement commun de type piscine ou restaurant...).

III - ARRIVÉE ET DÉPART

Les jours et heures d'arrivée et de départ varient en fonction des sites, vous trouverez ces informations en brochure, sur votre carnet de séjour ou auprès de nos conseillers lors de votre réservation. En cas d'arrivée ou de départ en dehors des heures et jours indiqués, veuillez prendre directement contact avec l'accueil du village de vacances.

IV - DÉPÔT DE GARANTIE

Un dépôt de garantie de 200 € par hébergement vous sera demandé à votre arrivée. Il vous sera restitué en fin de séjour déduction faite, le cas échéant du coût du matériel cassé ou perdu ou d'un forfait pour frais de ménage si votre appartement n'est pas rendu propre et en bon état. En cas de départ nocturne sans état des lieux, la caution vous sera retournée ultérieurement sous réserve des retenues éventuelles, pour lesquelles dans ce cas la décision de Cévéo ne peut être contestée.

V - ANIMAUX

Les animaux domestiques – exceptés les chiens d'aveugles – ne sont pas acceptés sur tous les sites. Des pictogrammes indiquent l'autorisation ou non des animaux. Un seul animal est autorisé par hébergement moyennant une participation forfaitaire. Il doit être à jour de ses vaccins et accompagné de son carnet de santé. Les animaux doivent être tenus en laisse dans le site et les chiens de catégories 1 et 2 prévues à l'article L. 211-12 du code rural sont interdits.

VI - RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Afin de vous faciliter la vie pendant les vacances, un règlement intérieur est affiché à l'accueil des campings, nous vous remercions d'en prendre connaissance et de le respecter.

VII - RÉSILIATION – SANCTION – NON RENOUVELLEMENT

Le contrat sera résilié de plein droit sans formalité et sans délais, en cas d'inexécution par le résident de l'une de ses obligations ou de comportement inapproprié de nature à perturber le séjour des autres occupants. Le résident devra immédiatement quitter les lieux et pourra être expulsé si besoin est avec le concours de la force publique.

VIII - APRÈS-VENTE

Toute réclamation après séjour pourra faire l'objet d'un courrier adressé par lettre recommandée avec avis de réception dans un délai de 30 jours après la fin de votre séjour à : Cévéo – Service Relation clientèle – 27, route du Cendre – 63800 Courmon d'Auvergne. Le résident devra en outre avoir pris soin, lors de son séjour, de signaler sur place tout désagrément afin de limiter un éventuel préjudice. Nous vous remercions de bien vouloir nous spécifier dans votre courrier, le nom de la personne ayant réservé le séjour, le numéro de réservation, les lieux et dates de votre séjour, le type d'hébergement ainsi que tous les justificatifs permettant le traitement de votre réclamation.

IX - RESPONSABILITÉ

La location en Résidence de Tourisme et village de vacances n'entre pas dans le cadre de la responsabilité des hôteliers. En conséquence, notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels dans nos villages de vacances, tant dans les hébergements que dans les parkings ou locaux communs (local à ski, vélo, ...).

X - ASSURANCE

Pendant la durée de leur séjour, les participants bénéficient de la responsabilité civile de l'exploitant pour tout dommage corporel ou matériel dont Cévéo serait responsable à leur égard.

XI - ASSURANCE ANNULATION / INTERRUPTION DE SÉJOUR

Nos prix ne comprennent pas d'assurance voyage. Celle-ci demeure facultative et vous sera proposée lors de votre réservation. Cette assurance doit être souscrite au moment de la réservation.

Vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de votre souscription, en cas de multi-assurances et à condition que vous n'ayez déclaré aucun sinistre. Passé ce délai, la souscription est définitive et ne peut être remboursée. Nous vous conseillons vivement de souscrire à cette assurance. Les conditions et garanties sont consultables sur notre site internet. Les assurances multirisques proposées ne comportent pas de garanties individuelles accident : aussi nous vous invitons à vérifier votre couverture personnelle et à la compléter le cas échéant auprès de l'organisme de votre choix. Les conditions détaillées sont accessibles sur notre site Internet www.ceveo.com ou sur simple demande.

Tout report de séjour soumis à l'assurance annulation ne pourra excéder 6 mois à compter de la date de séjour initiale.

XII- ACCEPTATION

L'envoi du règlement partiel ou total du séjour par l'acheteur vaut acceptation des conditions générales de vente dont il reconnaît avoir pris connaissance.

Les présentes conditions sont régies par le droit français.

Sauf dispositions d'ordre public contraires, tout litige relatif à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions et après échec de toute conciliation, sera soumis aux tribunaux compétents

Les présentes conditions générales de vente ont vocation à se substituer à toutes autres conditions antérieurement appliquées.

XIII - INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, tout acheteur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant et communiquées à la société dans le cadre de l'achat de séjours. L'acheteur peut exercer ce droit auprès de : Cévéo, 27, route du Cendre 63800 Courmon d'Auvergne.

Siège social

Cévéo – Côté Vacances Organisation :
27, route du Cendre, 63800 Courmon d'Auvergne.

SAS au capital de 300 000 €

RCS Clermont-Ferrand B412 082 190

SIRET 412082190 00049 – APE 5 520z

– TVA Intracommunautaire fr12 412 082 190 –

Immatriculation au registre

des opérateurs de voyage

et de séjours : IM063100040

Responsabilité civile professionnelle :

MMA – 26 rue du Commerce

63800 Courmon d'Auvergne

Assureur

MMA – 26 rue du Commerce

63800 Courmon d'Auvergne

Conception/réalisation :

Service Communication Cévéo.

Impression : Toulouse

Crédits Photos : Cévéo - Adobe Stock - p10-11 :

@andyparant.com - Cévéo - p12-13 : Alban

PERNET - Cévéo - p14-15-16-17 : Agence

UROPE / Les 7 LAUX - Cévéo - p18-19 : S.

Buisson / Station des Rousses - @Matthieu

Parent - Cévéo - p20-21 : OT de Luz - Cévéo -

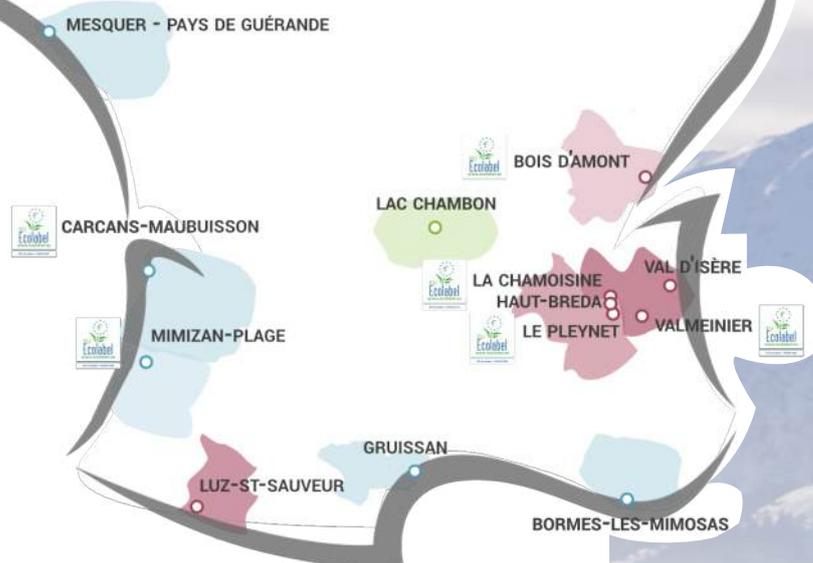
Photos non contractuelles.

Catalogue imprimé avec des encres végétales sur papier exempt d'acide et recyclable. Le bois utilisé pour cette pâte provient de forêts et plantations gérées de manière durable, certifié Imprim'vert et PEFC.

Publication : Juillet 2025.

En cas de faute d'impression ou d'oubli dans l'édition de ce catalogue, Cévéo se réserve le droit de rectifier toute erreur qui se serait glissée dans ce document. Document non contractuel.

Destinations 2026



**INFORMATIONS
ET RESERVATIONS**

04.73.77.56.14
reservation@ceveo.com

www.ceveo.com

*du lundi au vendredi
de 09h00 à 18h00*

